

Les Bataillons d'Infanterie Coloniale et d'Infanterie de Marine

Les Bataillons d'Infanterie Coloniale (B.I.C.) sont tous antérieurs au 30 novembre 1958.

Ils peuvent avoir trois origines :

- 1) la **transformation**, souvent temporaire, d'un régiment en l'entité plus petite que constitue le bataillon. Se transformèrent ainsi en B.I.C. :
 - Le 1^{er} R.I.C. de 1947 à 1948.
 - Le 2^{ème} RIC en 1947 (puis Bon de Marche du 2^{ème} RIC jusqu'en 1954).
 - Le 3^{ème} RIC entre 1946 et 1948.
 - Le 4^{ème} RIC de 1947 à 1949.
 - Le 7^{ème} RIC de 1947 à 1948.
 - Le 8^{ème} RIC de 1947 à 1951.

Du point de vue des insignes :

- Le 1^{er} BIC créa un insigne particulier homologué H.309
- Le 2^e BIC porta l'insigne du 2^e RIC modèle 1 mais son B.M. fut doté d'un insigne particulier.
- Le 3^e BIC adopta l'insigne du 3^e RIC modèle 2 en modifiant le sigle.
- Les 4^e BIC et 7^e BIC continuèrent à porter l'insigne de leur régiment d'origine modèle 1.
- Le 8^e BIC créa un insigne particulier homologué H.502.

Tous ces insignes sont répertoriés avec les régiments dont ces BIC sont issus.

- 2) la **création d'un Bataillon de Marche** au sein d'un régiment tels que le B.M. 2^{ème} R.I.C., le B.M. 5^{ème} R.I.C., le B.M. 11^{ème} R.I.C., le B.M. 16^{ème} R.I.C.

Du point de vue des insignes :

Sauf celui du 16^e RIC dont l'existence fut courte (1945 – 1946), chacun des BM fut doté d'un insigne spécifique différent de celui du régiment dont il était issu (voire de deux modèles différents pour le BM / 11^e RIC).

Tous ces insignes sont répertoriés avec les régiments dont ces BM sont issus.

- 3) la **création ex-nihilo** de B.I.C.
C'est le cas des 43^{ème} et 45^{ème} B.I.C. créés en 1956 pour la protection de certaines zones en Algérie.
On peut s'interroger sur leur numérotation qui ne correspond pas à une unité de tradition des Troupes Coloniales. Pour le 43^e, on trouve une explication dans un document du dossier d'homologation détenu par le SHD. En effet, dans la demande formulée par le Chef de bataillon Bastouil, commandant cette unité, il est écrit : « Le 43^e BIC est créé depuis le 1^{er} avril 1956, à Philippeville, par transformation du 43^e BTA, Bataillon de Protection » (lettre n° 1300/4B du 13 avril 1956). BTA signifiant vraisemblablement Bataillon de Tirailleurs Algériens, le 43^e BIC en a repris la numérotation
On peut imaginer, mais sans certitude, qu'il en a été de même pour le 45^e BIC créé à la même époque et pour une mission identique.

Du point de vue des insignes :

Ces deux Bataillons ont été dotés d'insignes spécifiques homologués.

Ils sont répertoriés après ceux de RIC - RIMA.

Les Bataillons d'Infanterie de Marine (B.I.Ma.) sont tous postérieurs au 30 novembre 1958, date de la « décolonisation » de l'appellation des unités. Ils peuvent avoir trois origines :

- 1) La **redénomination**, au 1^{er} décembre 1958, de tous les bataillons autonomes à vocation territoriale constitués de troupes indigènes, stationnés principalement en Afrique. Ils prirent l'appellation de B.I.Ma. numérotés de 1 à 25.

Formation d'origine	BIMa
BA Mauritanie	1er BIMa
BA Soudan Est	2e BIMa
BA Niger Sud	3 ^e BIMa
BA Basse Guinée	4e BIMa
BA Côte d'Ivoire	5e BIMa
BA Haute Volta	6e BIMa
BA Sénégal	7e BIMa
BA Dahomey Togo	8e BIMa
BA Brazzaville	9e BIMa
BA Cameroun n° 1	10e BIMa
BT Sénégalais n° 1	11e BIMa
BT Malgaches n° 1	12e BIMa
BT Oubangui Chari	13e BIMa
Bon Européen de Madagascar	14e BIMa

Formation d'origine	BIMa
BA de Haute Guinée	15e BIMa
BSM / CFS	16e BIMa
BA Cameroun n° 2	17e BIMa
BA Soudan Occidental	18e BIMa
Bon Comorien Mixte	19e BIMa
BA Niger Ouest	20e BIMa
BA Congo Gabon	21e BIMa
BA Niger Nord	22e BIMa
BT Malgaches n° 2	23e BIMa
BA Basse Côte d'Ivoire	24e BIMa
5e BIC	25e BIMa
BIC du Pacifique	BIMa PAC
Gpt Colonial de Martinique	Gpt Ima de Martinique

Du point de vue des insignes :

Quand ils se sont dotés d'un insigne, ces bataillons ont en général repris celui du Bataillon d'origine en modifiant le sigle. Cependant, vue l'existence éphémère de certains d'entre eux, il n'a pas été possible de réaliser un insigne spécifique.

Ces Bataillons feront l'objet d'une mention « filiation africaine » dans le tableau de synthèse final.

- 2) ils peuvent être la **transformation**, souvent temporaire, d'un régiment en l'entité plus petite que constitue le bataillon (deux cas répertoriés celui du 22^e BIMa issu du 22^e RIMa et celui du 72^e BIMa issu du 72^e RIMa) ou la **création**, voire la **re-création** d'un bataillon héritant des traditions d'un régiment ayant existé. C'est ce qui fera l'objet de l'appellation « filiation régiment » dans le tableau suivant.

Du point de vue des insignes :

Ce bataillon a conservé l'insigne du régiment dont il était issu.

- 3) comme pour les BIC, la **création ex-nihilo**.
C'est le cas des 26^e et 27^e BIMa.

Du point de vue des insignes :

Ces deux Bataillons se sont dotés d'insignes spécifiques.

Le problème est qu'une même appellation de BIMa peut concerner successivement deux formations totalement différentes. Un tableau, en annexe, permet d'y voir un peu plus clair tant pour la filiation que pour les insignes.

ANNEXE : Tableau de filiation des Bataillons d'Infanterie de Marine.

Par filiation « africaine » il faut comprendre que ce bataillon est issu d'une formation dite « coloniale territoriale indigène ».
La filiation « régiment » signifie que ce bataillon est issu directement ou indirectement d'un régiment ayant existé.

N°	Filiation(s)	Période d'existence	Insigne(s)
1 ^{er} BIMA	« africaine » : BA de Mauritanie	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
2e BIMA	« africaine » : BA du Soudan-Est	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
3e BIMA	« africaine » : BA du Niger Sud	01.12.58 au 31.08.61	Celui du BTS Niger sigle modifié (H.749)
4e BIMA	« africaine » : BA de Basse Guinée « régiment » par changement d'appellation du 4 ^e RIAOM, devient 43 ^e BIMA à sa dissolution	01.12.58 au 30.06.59 01.09.74 au 30.06.78	Pas d'insigne Celui du 4 ^e RIAOM avec sigle modifié G. 2052 (4 ^e RIAOM)
5e BIMA	« africaine » : BA de Côte d'Ivoire	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
6e BIMA	« africaine » : BA de Haute Volta « régiment » : hérite à sa création des traditions du 6 ^e RIC	01.12.58 au 31.10.61 Création au 01.11.75 Existe toujours Garnison Libreville	Pas d'insigne Insigne spécifique sans lien avec le 6 ^e RIC ou le 6 ^e RIAOM Homologué G.2487
7e BIMA	« africaine » : BA du Sénégal	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
8e BIMA	« africaine » : BA du Dahomey- Togo	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
9e BIMA	« africaine » : BA de Brazzaville Création en Guyane à partir de la 152 ^e CTG et de la 3 ^e Cie du 33 ^e RIMA	01.12.58 au 30.09.61 devient Gpt Infra n°1 01.09.76 au ? puis se transforme en 9 ^e RIMA (garnison Cayenne)	Pas d'insigne Spécifique : G.2515 La pagode est « empruntée » au 9 ^e RIC
10e BIMA	« africaine » : BA du Cameroun n°1 « régiment » : par changement d'appellation du 10 ^e RIAOM. A sa dissolution devient le 23 ^e BIMA	01.12.58 au ? 01.08.74 au 30.07.09	Pas d'insigne Insigne spécifique G.2412
11e BIMA	« africaine » : BT Sénégalais n° 1	01.12.58 au 31.05.60	Celui du BTS de Madagascar avec sigle modifié nh
12e BIMA	« africaine » : BT Malgache n° 1	01.12.58 au 30.09.61	Celui du BT Malgache avec sigle modifié G.1612 (nouvelle)
13e BIMA	« africaine » : BT d'Oubangui Chari	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
14e BIMA	« africaine » : Bon Européen de Madagascar	01.12.58 au 31.08.64	Celui du BEM avec sigle modifié G.900 (celle du BEM)

N°	Filiation(s)	Période d'existence	Insigne(s)
15e BIMA	« africaine » : BA de Haute Guinée « régiment » : par changement d'appellation du 31 ^e BCS. Prend les traditions de la Cie Bourbon. A sa dissolution devient le 15 ^e BCS	01.12.58 au ? 01.10.65 au ?? . ?? .73	Pas d'insigne Celui de la Cie Bourbon, sans sigle H.735 (Compagnie Bourbon)
16e BIMA	« africaine » : BMS / CFS à sa dissolution devient GSM/CFS	01.12.58 au 30.09.61	Spécifique G.1724
17e BIMA	« africaine » : BT du Cameroun n° 2 à sa dissolution devient GM 3	01.12.58 au 31.12.61	Spécifique G.1593
18e BIMA	« africaine » : BA du Soudan Occidental	01.12.58 au 30.09.60	Celui du BASO avec sigle modifié G.856 (BASO)
19e BIMA	« africaine » : Bon Comorien Mixte	01.12.58 au 15.10.62	Celui du Bon Comorien Mixte (G.907) avec sigle modifié et devise ajoutée, nouvelle homolog. G.1580
20e BIMA	« africaine » : BA du Niger Ouest	01.12.58 au 31.08.61	Pas d'insigne
21 ^e BIMA	« africaine » : BA du Congo-Gabon	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
22e BIMA	« africaine » : BA du Niger Nord « régiment » : par changement d'appellation du 22 ^e RIMA alors qu'il est maintenu à Mers-el-Kebir à l'issue de la guerre d'Algérie	01.12.58 au 31.08.61 01.07.63 au 30.09.67	Celui du BANN avec sigle modifié G.1527 (BANN) Celui du 22 ^e RIMA avec sigle modifié H.186 (22 ^e RIC)
23e BIMA	« africaine » : BT Malgache n° 2 « régiment » : par changement d'appellation du 10 ^e BIMA, reprend les traditions des 23 ^e RIC/RIMA	01.12.58 au 01.09.60 Création au 01.09.79 à Dakar, dissous le 23.07.2011	Nouvel insigne G.1613 (avec maki) ----- celui du 23 ^e RIMA H.397 (23 ^e RIC)
24e BIMA	« africaine » : BA de Basse Côte d'Ivoire	01.12.58 au 31.07.61	Nouvel insigne avec inscription « Côte d'Ivoire »+antilope G.1602
25e BIMA	« africaine » : 5 ^e BIC	01.12.58 au ?	Pas d'insigne
26e BIMA	Créé ex-nihilo à partir de la Cie de Cdt du Secteur de Béni Saf (Algérie) (3/8 ^e RIMA)	01.07.60 au ?? . ?? .62	Spécifique G.1740
27e BIMA	Créé ex-nihilo à partir d'éléments du III/7 ^e RI	01.07.60 au ?? . ?? .62	Spécifique G.1752
43e BIMA	« régiment » : par changement d'appellation du 4 ^e BIMA après dissolution du 43 ^e RBIMA d'Offenbourg (FFA). Prend les traditions du 43 ^e RIC et s'installe à Port-Bouët (Côte d'Ivoire)	01.07.60 au 03.06.09	Celui du 43e RIMA et du 43 ^e RBIMA avec sigle modifié G.1729 (43 ^e RBIMA)
72 ^e BIMA	« régiment » : à partir du 72 ^e RIMA	01.07.99 au 01.08.09	Celui du 72 ^e RIMA (G.1750) changeant de sigle et d'homologation G.4603

LES BATAILLONS D'INFANTRIE DE MARINE

Historique général:

Les Bataillons d'Infanterie de Marine (B.I.Ma.) sont tous postérieurs au 30 novembre 1958, date de la « décolonisation » de l'appellation des unités. Ils peuvent avoir trois origines :

- 1) La transformation, au 1^{er} décembre 1958, de tous les bataillons autonomes à vocation territoriale constitués de troupes indigènes, stationnés principalement en Afrique. Ils prirent l'appellation de B.I.Ma. numérotés de 1 à 25.
- 2) ils peuvent être la transformation, souvent temporaire, d'un régiment en l'entité plus petite que constitue le bataillon (un seul cas répertorié celui du 22^e BIMA issu du 22^e RIMa) ou la création, voire la re-création d'une unité héritant des traditions d'un régiment ayant existé. C'est ce qui fera l'objet de l'appellation « filiation régiment » dans le tableau suivant.
- 3) ils peuvent aussi, comme les BIC, être créés ex-nihilo, comme les 26^e et 27^e BIMA.

Ne seront décrits ici que les BIMA ayant eu ou ayant encore un insigne, par contre ceux qui n'en ont pas eu seront simplement évoqués par souci d'exhaustivité. Les bataillons issus de régiments seront également évoqués mais la description complète de leur insigne se trouve au régiment correspondant.

- **1^{er} BIMA**

Un 1^{er} BIMA (ex Bataillon Autonome de Mauritanie) a existé du 1.12.1958 au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **2^e BIMA**

Un 2^e BIMA (ex Bataillon Autonome de Mauritanie) a existé du 1.12.1958 au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **3^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 : 3^e B.I.Ma. à ZINDER (Niger) par changement d'appellation du Bataillon Autonome du Niger Est - 31.8.1961 : dissous, il devient Groupement Saharien n° 2 (G.S.2).

Insignes :

A conservé l'insigne du B.T.S. NIGER en modifiant le sigle. Croix d'Agadès d'argent portant en son centre une ancre de marine d'or en relief et sur fond vert. Inscriptions « 3^e BIMA » en relief en chef, et « NIGER » en creux, à la base de l'anneau de la Croix d'Agadès.

Homologué H. 749 (celle du B.T.S. NIGER).

Fabricant Drago.

Insignes proches :

Héritier des RTS Niger et BTS Niger, le 3^e BIMA a pris pour son insigne le graphisme des insignes de ces deux formations. Le GS 2, à qui il a donné naissance, l'a également repris.



- **4^e BIma (première formation)**

Un 4^e BIma (ex Bataillon Autonome de Basse Guinée) a existé du 1.12.1958 au 30.6.1959.
Il était en garnison à KINDIA (Guinée) et fut transféré au Sénégal (St LOUIS et ROSSO) après l'indépendance de la Guinée.
Il n'a pas eu d'insigne.

- **4^e BIma (deuxième formation)**

Historique :

Création : 1.9.1974 à PORT BOUET (Côte d'Ivoire) par changement d'appellation du 4^e RIAOM.
30.6.1978 : dissous, il devient 43^e BIma.
Traditions du 4^e R.T.S.

Insigne :

A conservé l'insigne du 4^e R.I.A.O.M. en modifiant le sigle «4e BIMA » en creux sur la trabe.

Homologué G. 2052 (celle du 4^e R.I.A.O.M.).

Fabricant Drago.

Insignes proches :

Héritier du BTS 5 devenu Bataillon Autonome de Côte d'Ivoire puis 4^e RIAOM, proche du GM 40 dérivant directement du BACI, le 4^e BIma deuxième formation a repris le graphisme de tous ces insignes.



- **5^e BIma**

Un 5^e BIma (ex Bataillon Autonome de Côte d'Ivoire) a existé du 1.12.1958 au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **6^e BIma (première formation)**

Un 6^e BIma (ex BA de HAUTE VOLTA) a existé du 1.12.1958 au 31.10.1961.
Il n'a pas eu d'insigne.



- **6^e BIMa (deuxième formation)**

Historique :

Création : 1.11.1975 à LIBREVILLE par changement d'appellation du 6^e RIAOM, il y est toujours au sein des Troupes Françaises au Gabon.
Traditions du 6^e R.I.C. et 6^e R.I.A.O.M.

Insignes :

Modèle 1 :

Description : Ancre de la Coloniale en creux sur panthère passant argent et noire. Le tout dans un pentagone irrégulier, pointe en bas, émaillé orange et noir, à bordure argent. L'émail noir forme une bande sur le côté droit du pentagone. En chef «6^e BIMa» orange sur argent.

Symbolisme : Il apparaît partiellement dans la demande du chef de bataillon RICHARD, commandant le Bataillon, le 6.4.1976 de Libreville : « Ce projet reprend la forme générale, les couleurs et l'un des sujets essentiels, la panthère, de l'insigne du 6^e RIAOM dont le Bataillon a recueilli l'héritage. En fait, la tête de panthère noire figurant sur l'insigne du 6^e RIAOM a fait place à une panthère « entière » marchant de manière « souple et féline » selon la devise du chef de corps du 6^e RIAOM, le colonel Bigeard ».

Homologué G. 2487 le 25 juin 1976 (DM n° 1427/DEF/EMAT/SH/SYMB.).

Fabrication Drago.

Variante

Insigne identique au précédent dans son symbolisme mais de réalisation sensiblement différente. La panthère est entièrement d'argent et en relief ainsi que l'ancre. L'inscription «6^e BIMa» est venue prendre place en relief sur le diamant de l'ancre.

Même homologation.

Fabricant Delsart.

Modèle 2 :

Description : Depuis 1984, l'insigne a été largement modifié. Il a conservé la panthère noire mais de profil tournée vers la gauche et brochant sur l'Ancre d'or d'une patte à l'autre. Au-dessus de cet animal et brochant sur la tige de l'ancre, un écu partiellement masqué en bas comportant une nef noire sur fond jaune naviguant sur une mer bleue. En haut de l'écu, un bandeau rouge comportant le sigle « B.I.M.A. » d'or. Sur l'ancre figurent, en relief, une croix de Lorraine tréflée sur le diamant et un « 6 » sur la trabe.

Symbolisme : Précisé dans la lettre du colonel DELHOMME en date du 29 août 1984 : « L'ancre de marine avec en pointe la croix de Lorraine rappelle le 6^e RIC, la panthère noire symbolise le 6^e RIAOM, elle est surmontée d'un écu aux armoiries du Gabon. (...) Ainsi, par les symboles qui le composent, cet insigne perpétue le souvenir et les traditions du 6^e RIC et du 6^e RIAOM dont le Bataillon est l'héritier direct ».

Il est intéressant de noter qu'un second projet comportait comme écu central celui du 6^e RIC (H.189)

Homologué G.3214 le 18.9.1984 (DM n° 7230/DEF/EMAT/SH/SYMB.)

Fabricant inconnu.

- **7e BIMa**

Un 7^e BIMa (ex Bataillon Autonome du Sénégal) a existé du 1.12.1958 au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **8e BIMa**

Un 8^e BIMa (ex Bataillon Autonome du Dahomey - Togo) a existé du 1.12.1958 au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **9^e BIMa (première formation)**

Un 9^e BIMa (ex-Bataillon Autonome de Brazzaville) a existé du 1.12.1958 au 30.9.1961 (devient Groupement d'infrastructure N°1) à BRAZZAVILLE (Congo) et au Gabon.
Il n'a pas eu d'insigne.



- **9e BIMa (deuxième formation)**

Historique :

Création : 1.9.1976 en Guyane, avec les 152^e C.T.G. (Compagnie de Transit et de Garnison) et 3^e Compagnie du 33^e R.I.Ma. (Traditions du 9^{ème} R.I.C.)

Insignes :

Description : Ancre de la Coloniale d'or ouverte du même chargée en abîme d'un écusson d'azur à une pagode de «MOT COT » d'Hanoï de gueules et d'or jaillissant d'une onde de verte surmonté d'une couronne de murailles d'or et de sable accosté en pointe dextre et senestre de deux lotus de sinople. Ornant le tout deux tamanoirs noirs s'affrontant. Inscriptions d'or en relief : «9» sur la trabe de l'ancre et «BIMa» sur le diamant.

Symbolisme : Il figure dans la demande du lieutenant-colonel DESMOTTES, commandant le Bataillon, en date du 18.01.1977 : « Le nouvel insigne proposé rappelle celui du 9^e RIC (la pagode) et tient compte de l'implantation nouvelle du Bataillon (les deux tamanoirs surmontés de la couronne de murailles et les deux lotus sont empruntés au blason de la ville de Cayenne) ».

Homologué G. 2515, le 18 janvier 1977 (DM 347/DEF/EMAT/SH/SYMB).

Fabricant Drago

Variante : Le symbolisme est identique mais la réalisation est différente car l'onde est bleu clair et vaguée d'or.

Même homologation G.2515.

Fabricant Drago Noisiel.



- **10^e BIMa (première formation)**

Un 10^e BIMa (ex Bataillon Autonome du Cameroun n° 1) a existé du 1.12.1958 au 31.8.1960. Ce Bataillon avait la garde du Drapeau du 24^{ème} R.T.S.

Il n'a pas eu d'insigne.

- **10e BIMa (deuxième formation)**

Historique :

Création : 1.8.1974 – 10^e B.I.Ma à DAKAR par changement d'appellation du 1er R.I.A.O.M. et réorganisation des Forces Terrestres. 30.7.1979 : dissous, il devient 23^e B.I.Ma. Traditions du 10^e R.I.C.

Insigne :

Description : Ancre d'or de la Coloniale chargée d'un écu français moderne bleu marine, bordé en chef et en flancs d'un encadrement de bambous noirs, représentant une tête de lion au naturel contournée et rugissante d'argent accompagnée en chef senestre du sigle du corps en caractères d'argent rangés en pal.

Symbolisme : Le fond est bleu, couleur de tradition des Troupes de Marine. Le lion évoque l'implantation du Bataillon en terre africaine et les bambous rappellent les campagnes en Extrême Orient du 10^e R.I.C. dont le Bataillon conserve les traditions.

Insigne créé par le Chef de Bataillon BOUTEILLE, Chef de Corps, dont on peut noter le « don de prémonition ». En effet, le lion dont il dota l'insigne de son Bataillon est également l'attribut principal de l'insigne du 23^e BIMa qui lui succéda et de l'insigne du 23^e RIC.

Homologué G. 2412 le 3.9.1974 (DM n° 2412/DEF/EMAT/SH/SYMB.)



- **11^e BIMa**

Historique :

Création : Décembre 1958 à MORAMANGA (MADAGASCAR) par changement d'appellation du B.T.S. 1 de MADAGASCAR. - .Mai 1960 : dissous.

Insigne :

A conservé l'insigne du Bataillon de Tirailleurs Sénégalais N° 1 de MADAGASCAR en modifiant le sigle. Grande ancre de la Coloniale en métal doré ayant sur le diamant, en relief, le sigle «11^e BIMa ». Brochant sur l'ancre, tout le long de la tige, une carte de MADAGASCAR émaillée rouge. Un requin noir et blanc jaillit de derrière la carte de l'île.

Non homologué.

Fabricant Drago.

Insigne proche :

Celui du BTS 1 dont le 11^e BIMa est issu.



- **12^e BIMa**

Historique :

Création : 1.12.1958 par changement d'appellation du Bataillon de Tirailleurs Malgaches N °1. 30.9.1961 Dissous.

Insigne :

La demande d'homologation faite par le chef de corps, le lieutenant-colonel GORIAUX, depuis Fianarantsoa le 10 mars 1959 (n° 797/12^e BIMa) précise : « Ce projet établi après consultation avec la maison Drago reprend le thème de l'ancien insigne du Bataillon de Tirailleurs Malgaches et n'en diffère que par l'inscription ». Ecu doré brochant sur une ancre d'émail bleu. Sur l'écu, allant de la base droite au sommet gauche, un crocodile en relief d'or. Au sommet de l'écu et à gauche «MADAGASCAR» en relief. Sur la trabe et l'organeau «12» d'émail noir. Sur l'écu, en grosses capitales d'émail noir: «BI» en chef à droite, et «MA» à la base.

Homologué G. 1612 le 25.5.1959 (DN/CAB/SYMB/G.1612).

Fabricant Drago.

Insigne proche :

Les trois insignes du Bataillon de Tirailleurs Malgaches qui a donné naissance au 12^e BIMa.



- **13^e BIMA**

Un 13^e BIMA a existé du 1.12.1958 (ex Bataillon de Tirailleurs de l'Oubangui - Chari) au
Il n'a pas eu d'insigne.

- **14^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 par changement d'appellation du Bataillon Européen de Madagascar (B.E.M.) à AMBOSITRA. 31.08.1964 - Dissous.

Insigne :

A conservé l'insigne du Bataillon Européen de MADAGASCAR en modifiant le sigle. Ancre d'or de la Coloniale supportant un écu émaillé bleu bordé d'or. Sur la droite de l'écu, carte de MADAGASCAR d'émail rouge, bordée de blanc. Du côté gauche, émergeant de la carte, un requin d'émail noir à ventre blanc. En chef, partant de l'angle gauche «14ème B.I.Ma » d'or. Surbrochant la carte, trois têtes de zébus accolées en métal doré.

Homologué G. 900 (celle du B.E.M.).

Fabricant Drago.

Insigne proche :

L'insigne du Bataillon Européen de Madagascar qui s'est transformé en 14^e BIMA.



- **15^e BIMA (première formation)**

Un 15^e BIMA (ex Bataillon de Haute Guinée) a existé di 1.12.58 au 30.6.59. Il a été en garnison à Kankan (Guinée), puis transféré à Bouaké (Côte d'Ivoire) après l'indépendance de la Guinée.
Il n'a pas eu d'insigne.

- **15^e BIMA (deuxième formation)**

Historique :

Création : 1.1.1965 - 15^e B.I.Ma à St DENIS de la RÉUNION, par changement d'appellation du 31^e B.C.S. (Cie de Transit et de Garnison et Cie d'Infanterie de Marine de BOURBON) - 1973 : dissous, il devient 15^e B.C.S. La C.I.Ma de BOURBON (unité de traditions de BOURBON) devient 3^e Compagnie du 2^e R.P.I.Ma.

Insigne :

A conservé l'insigne de la « COMPAGNIE de BOURBON ». Ancre de la Coloniale en métal doré portant sur la trabe gravé en creux «BOURBON», ancienne appellation de LA REUNION. Brochant sur l'ancre, un écu émaillé parti rouge vif et parti bleu ciel (à gauche). Au centre de l'écu, un vaisseau doré à voiles d'émail blanc, voguant sur une mer bleu foncé. Au sommet des mâts, pavillon blanc.

Homologué H. 735 (celle de la Cie de BOURBON).

Fabrication Drago.

Variante : Sur certains insignes, les pavillons des mâts (sur fond bleu) sont bleu ciel au lieu de blanc.

Même homologation. Même fabricant.



- **16^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 – 16^E B.I.Ma, à DJIBOUTI, par changement d'appellation du Bataillon Autonome d'Infanterie Semi-Motorisé de la Côte Française des Somalis. 30.9.1961 : dissous, devient Groupement Semi-Motorisé de la C.F.S. (G.S.M./C.F.S.).

Insigne :

Description : Ancre de la Coloniale d'or brochant sur un guépard d'argent aux yeux d'or penché, dont la tête est à gauche de la tige de l'ancre et les pattes antérieures posées sur les pattes de l'ancre, de part et d'autre du diamant. Sur la tige, le sigle «BIMA », en relief d'or et « 16 » du même, également en relief, sur la trabe, débordant légèrement.

Symbolisme : Il apparaît dans la demande d'homologation envoyée de Djibouti le 7 juin 1960 (n° 1415/BTN) par le chef de bataillon PRAX : « *Le guépard a été choisi comme motif du projet d'insigne car il est le seul félin existant en Côte Française des Somalis. Il se caractérise par la grande rapidité de sa course* ».

Homologué G. 1724 le 27 juin 1960 par DM n° DN/CAB/SYMB./G.1724.

Fabricant Drago.



- **17^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 à DOUALA et KOUTOUBA (CAMEROUN) par changement d'appellation du B.T. du CAMEROUN N° 2 (B.T.C. 2) - 31.12.1961 : dissous, devient Groupement Motorisé N° 3 (G.M. 3).

Insigne :

Description : Tête d'éléphant argent, en relief, de face, brochant sur une ancre de la Coloniale d'or, également en relief. Le tout sur un ovale d'or à fond martelé. Inscriptions «17 BIMA» en relief d'or, en demi cercle en chef de l'ovale.

Symbolisme : Dans un courrier expédié de Douala le 12.02.1959 (n° 250/17 BIMA), le lieutenant-colonel LAMBERTON, commandant le Bataillon, écrit : « *La garnison du Bataillon est Douala et son rayon d'action s'étend à tout le sud du Cameroun jusqu'à proximité de Yaoundé. C'est le domaine de la Grande forêt vierge, royaume incontesté de l'éléphant que l'on rencontre même sur les grands axes qui la traverse* ». On comprend dès lors pourquoi l'insigne du bataillon a pris l'éléphant comme seul motif.

Homologué G. 1593 le 13 mars 1959 par DM n° DN/CAB/SYMB./G.1593.

Fabricant Drago.



- **18^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 à KAYES (SOUDAN), par changement d'appellation du Bataillon Autonome du SOUDAN OCCIDENTAL (B.A.S.O.). - 30.9.1960 : Dissous.

Insigne :

Description : A conservé l'insigne du BATAILLON AUTONOME du SOUDAN OCCIDENTAL) en modifiant le sigle. Ancre d'or de la Coloniale brochant sur un ovale aux pourtours du même. Brochant sur l'ancre, une tête de damalisque également d'or. Sur la trabe « 18^e BIMA» gravé en creux. Les deux tiers supérieurs du fond sont émaillés bleu ciel; le tiers inférieur est bleu foncé. Dans le fond se détachent de petites silhouettes de palmiers dorés.

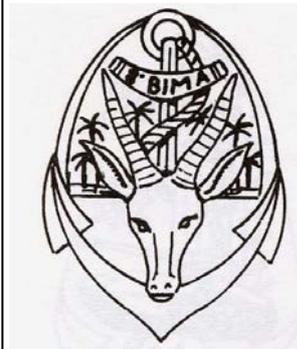
Symbolisme : Le damalisque est un animal commun du Soudan. Le fond bleu foncé au bas de l'insigne représente les eaux du fleuve Sénégal.

Homologué G. 856 (celle du B.A.S.O.)

Fabricant Drago.

Insigne proche :

Celui du BASO dont est issu le 18e BIMA



- **19^e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.1958 par changement d'appellation du Bataillon Comorien Mixte (B.C.M.). 15.10.1962 : dissous.

Insigne :

Description : A conservé l'insigne du BATAILLON COMORIEN MIXTE en modifiant le sigle et ajoutant une devise. Rectangle divisé en trois parties : la partie centrale, la plus importante, est rouge foncé et porte en son centre l'ancre de la coloniale d'or gravée à plat. Brochant sur cette ancre une étoile chérifienne à cinq branches d'émail vert pâle, à plat, et centre évidé. Sous l'ancre, «19^e BIMA » d'or. Au dessus de l'ancre sur une banderole d'or, devise « PLUS EST EN NOUS » d'or en creux. Les deux parties latérales du rectangle, d'émail rouge plus vif, sont chargées, chacune, de deux cocotiers dorés portant des fruits.

Symbolisme : Il est décrit dans une correspondance envoyée de Tamatave le 31 décembre 1958 (n° 1394) par le chef de bataillon L'ANTHOEN, commandant le Bataillon : « L'ancre symbolise l'appartenance aux Troupes d'Outre-Mer, l'Etoile verte rappelle que le Bataillon est à recrutement musulman, les palmiers-cocotiers symbolisent l'Archipel des Comores dont l'arbre-type est le cocotier et le coprah le principal produit exporté. La devise, récemment adoptée, exprime la volonté de se surpasser toujours et partout ».

Homologué G. 1580.

Fabricant Drago.

Variante: insigne identique au précédent mais ancre argent.

Insigne proche :

Celui du Bataillon Comorien Mixte dont est issu le 19^e BIMA.



- **20^e BIma et 21^e BIma**

Ces unités ont existé respectivement du 01.12.1958 au ...pour le 20^e BIma (ex Bataillon Autonome du Niger Ouest) et au ...pour le 21^e BIma (ex Bataillon Autonome du Congo - Gabon) .
Ils n'ont pas eu d'insigne.

- **22^e BIma (première formation)**

1.12.1958. 22^eme B.I.Ma, à AGADES (NIGER), par changement d'appellation du Bataillon Autonome du NIGER NORD (B.A.N.N.). 31.8.1961 . Dissous, il devient Sous Groupement Saharien N°21 (Unité élémentaire du Groupement Saharien N°2).

Insigne :

A conservé l'insigne du Bataillon Autonome du NIGER - NORD (BANN) en modifiant le sigle. Croix d'Agadès en métal argenté portant sur l'anneau, le sigle «22^e B.I.MA » en relief. Au centre de la croix d'émail bleu foncé, ancre d'or de la Coloniale rapportée en relief.

Homologué G. 1527 (celle du BANN).

Fabricant Drago.

Insigne proche :

Celui du Bataillon Autonome du Niger Nord dont est issu le 22^e BIma.



- **22^e BIma (deuxième formation)**

Le 22^e BIma a été créé le 1.07.1963 à MERS EL KEBIR (ALGERIE), quand le 22^e R.I.Ma fut réduit à un Bataillon. 30.9.1967 : dissous. Il a été créé à nouveau le 1^{er} janvier 1999 à Nantes pour être le bataillon de soutien de l'Etat-Major de Forces n° 2.

Son insigne est décrit et explicité avec ceux du 22^e RIC / 22^e RIMa.

- **23^e BIma (première formation)**

Historique :

Création : 1.12.1958 par changement d'appellation du Bataillon de Tirailleurs Malgaches N°2 (B.T.M.2). - 1.09.1960 : dissous.

Insigne :

Description : Maki d'argent tourné vers la gauche, à queue relevée noire et argent brochant sur l'ancre de la Coloniale d'or. Le maki semble marcher sur le bras gauche de l'ancre. Sa queue forme symétrie avec le cordage de l'ancre. Inscriptions «23 » en creux sur la trabe et « BIMA » également en creux sur le diamant.

Symbolisme : Il est décrit dans une lettre expédiée de Tuléar le 26 février 1959 (n° 375/23 BIma) par le chef de bataillon PUYMEGES : « *Le 23^e BIma, Bataillon du Sud de Madagascar, est de formation trop récente pour que le symbole puisse être puisé dans son historique. Aussi le motif choisi est le maki, sympathique animal vivant exclusivement dans le Sud de la Grande Ile, et caractérisé par son agilité, sa ruse, sa robustesse et sa netteté* ».

Homologué G. 1613 le 4 mai 1959 par DM n° DN/CAB/SYMB./G.1613.

Fabricant Drago.

- **23^e BIma (deuxième formation)**

Le 23^e B.I.Ma a été créé le 1.07.1979 à DAKAR par changement d'appellation du 10^e B.I.Ma (après dissolution en Métropole du 23^e RIMa). (traditions du 23^e R.I.C. et 23^e R.I.Ma.)

Il continue à porter l'insigne du 23^eme R.I.Ma décrit et explicité avec ceux du 23^e RIC / 23^e RIMa.



- **24e BIMA**

Historique :

Création : 1.12.195 à ABIDJAN (Côte d'Ivoire) par changement d'appellation du Bataillon Autonome de Côte d'Ivoire (BACI). 31.7.1961-Dissous.

Insigne :

Description : Ancre de la Coloniale bleu outremer encablée d'or portant sur la trabe, l'inscription «CÔTE d'IVOIRE » gravée d'or et sur le diamant «BIMA» du même. Brochant sur l'ancre, carte de la Côte d'Ivoire d'émail blanc dans un hexagone. Les pays limitrophes de la C.I. sont d'émail vert clair et la mer d'émail bleu clair. Surbrochant le tout, tête d'antilope, de face, d'émail noir. De part et d'autre de la tête, gros «2» à gauche et gros «4» à droite, gravée d'or.

Symbolisme : La demande d'homologation envoyée d'Abidjan le 17 février 1959 (n° 226/B) par le lieutenant-colonel JACQUIN, commandant le Bataillon, est peu explicite : « *Le 24^e BIMA est tout entier stationné en Côte d'Ivoire* ». C'est ce qu'indiquent de façon redondante la carte de ce territoire, l'antilope et l'inscription sur la trabe.

Homologué G. 1602.

Fabricant Drago.

- **26° BIMA**

Historique :

Création : en 1960 en ALGERIE à partir de la Compagnie de Commandement du Secteur de BENI SAF (3/8° R.I.Ma). 1962. Dissous.

Campagnes: A.F.N. 1960. 1962.

Insigne :

Description : Ancre d'or de la Coloniale portant sur la trabe le sigle «26° BIMA» en relief et sur le diamant une étoile à cinq branches, rapportée d'or. Brochant sur l'ancre, drakkar gravé, d'émail noir à rames or, voiles blanches, étrave représentant une tête d'oiseau, voguant sur une mer bleue à lames blanches et se découpant sur nuages bleus.

Symbolisme : Il est explicité dans la demande d'homologation envoyée du SP 89.421 (Secteur de Beni Saf) le 20 juin 1960 par le chef de bataillon THIEBAULT, le chef de corps : « *Une galère « sortant » d'une ancre de marine formée en partie du croissant arabe, en applique l'étoile des pêcheurs. Toute deux inspirées des armes de la ville de Beni Saf, la galère et l'étoile veulent évoquer l'ancienne implantation phénicienne et romaine dans la région, et l'importance actuelle du port de pêche de Beni Saf. Le croissant arabe veut rappeler et perpétuer l'action présente du Bataillon – créé ici-même – dans la Pacification du Secteur* ». Drakkar pour certains, galère pour d'autres, le moins qu'on puisse dire et que le type de bateau ne fait pas l'unanimité.

Homologué G. 1740 le 14 septembre 1960 mpar DM n° DN/CA/SYMB./G.1740.

Fabricant Drago.

- **27e BIMA**

Historique :

Création : en 1960 en ALGERIE à partir de la Compagnie d'éléments du III/7° R.I. – 1962 : dissous.

Campagnes : AFN 1960-1962.

Insigne :

Description : Insigne tout en métal doré, comportant une Ancre de la Coloniale, avec «27e» en relief sur une bande, à gauche, entre la tige et la patte de l'ancre et « B.I.Ma » à droite, également en relief sur une bande partant de la tige et posée sur la pointe de l'ancre.

Symbolisme : La demande envoyée de Tlemcen le 10.10.1960 (n° 1753/PC) par le lieutenant-colonel CORTADELLAS ne comporte aucune explication. Il est vrai qu'il est difficile de faire plus dépouillé !

Homologué G. 1752 le 17 octobre 1960 (DM n° EMA/SH/G.1752).



- **41^e BIMa**

Le 41^e BIMa a été créé en 1987 en lieu et place du 41^e BS, lui-même créé en 1978 à partir de la 151^e Compagnie de Transit et de Garnison servant en Guadeloupe depuis 1966. Il a une double filiation : celle du 41^e RIC anéanti le 1^{er} mai 1917 lors des offensives sur l'Aisne et celle du 41^e Régiment de mitrailleurs d'Infanterie Coloniale, lui-même héritier du 41^e Régiment de Tirailleurs malgaches.

Son insigne, de deux modèles différents, est décrit et explicité avec ceux du 41^e RMI, 41^e RIC et 41^e RIMa.



- **43^e BIMa**

Le 43^e B.I.Ma a été créé le 1.7.1978 à PORT BOUET (Côte d'Ivoire) par changement d'appellation du 4^e B.I.Ma, après dissolution du 43^e R.I.Ma à OFFENBOURG (FFA). Il est dépositaire des traditions du 43^e R.I.C. Il est, en 2004, toujours en garnison à Port Bouët.

Son insigne est décrit avec ceux du 43^e RIC / 43^e RIMa.



- **72^e BIMa**

Le 72^e B.I.Ma. est issu en 1999 du 72^e R.I.Ma. Celui-ci avait été créé en 1978 au Tchad par changement d'appellation du 12^e RTS, puis dissous à l'indépendance de ce pays et recréé en 1991 à Marseille.

Son insigne est décrit et explicité avec celui du 72^e RIMa.

